

N° 2023-112

AFFAIRES GENERALES – Création d'une chaîne Youtube

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 18 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Christiane BRESSION, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD

Pouvoirs :

Christiane BRESSIONà Isabelle BRIARD
Jean-Luc FOURNIERà Dominique RENAULT
Sébastien GALERONà Eric DODET
Joël GIRARDà Valérie LABOUACHRA

Secrétaire auxiliaire : Zakya TAIBI

Monsieur le Maire explique que pour élargir et diversifier la communication de la commune à destination des habitants et pour répondre à plusieurs projets des services de la commune et des conseillers municipaux, il serait stratégique de créer une chaîne Youtube.

Celle-ci permettrait dans un premier temps de :

- Diffuser la vidéo produite par le service ALSH – périscolaire ;
- Diffuser une vidéo mettant en valeur la commune et son territoire.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

D'AUTORISER la création d'une chaîne Youtube ;

D'AUTORISER l'alimentation de cette chaîne Youtube avec des vidéos valorisant la commune et s'en servir comme moyen de communication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE



Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **21 DEC. 2023**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **21 DEC. 2023**
Et de l'affichage le **21 DEC. 2023**